

Madame,
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 27 janvier 2025 à 19 H 00 à la rue du Solstice, 1 à 6220 FLEURUS

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Vente de bois, de gré à gré - Lot 41/2024 - Bois communal.**
2. **INFORMATION - Vente de bois, par soumissions en séance publique - Lot 20/2024 - Bois communal.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 23 octobre 2024 - Achat d'équipement de protection individuelle - 6 lots - Tarifs 2024-2028.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Conseil communal du 28 octobre 2024 - Travaux d'égouttage, rue Coin Dupont à WANFERCEE-BAULET - Souscription de parts financières E, dans le capital de l'organisme d'assainissement agréé I.G.R.E.T.E.C.**
5. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décisions du Collège communal du 30 octobre 2024 - Entretien de véhicules communaux et réparations y afférentes avec pièces détachées - 8 Lots - Attribution lots 1, 3, 5, 6, 7 et 8.**
6. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 30 octobre 2024 - Pose d'un collecteur et réfection des voiries et trottoirs à Wangenies - Approbation de l'attribution.**
7. **INFORMATION - Notification de la Décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 30 octobre 2024 - Location de modules pour l'école de la rue de Tamines à Wanfercée-Baulet.**
8. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 13 novembre 2024 - Portefeuille Assurances 2021 - Reconduction 3 (Portefeuille Assurances 2021) - Approbation de l'avenant 1.**
9. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 13 novembre 2024 - Mise en place d'un système de téléphonie IP cloud, maintenance des équipements liés et services de gestion du nom de domaine Fleurus.be - Approbation de l'avenant 4.**
10. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Conseil communal du 18 novembre 2024 - Budget général de la Ville pour l'exercice 2025.**

11. **INFORMATION - Notification de la Décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 27 novembre 2024 – Conception, construction d'un centre administratif intégré et valorisation d'un terrain communal – Approbation de l'avenant 8.**
 12. **INFORMATION - Répartition des attributions du Collège communal entre ses membres - Décision du Collège communal du 18 décembre 2024.**
 13. **Déclaration de politique communale - Adoption - Décision à prendre.**
 14. **Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal – Modification - Approbation – Décision à prendre.**
 15. **Intercommunales, A.S.B.L. et Sociétés - Déclarations individuelles facultatives d'apparement ou de regroupement des membres du Conseil communal - Prise d'acte.**
 16. **Intercommunales - Répartition des mandats au sein des Assemblées générales - Clé de répartition - Décision à prendre.**
 17. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, chaussée de Gilly, 198 – Décision à prendre.**
 18. **Ratification de la décision du Collège communal du 08 janvier 2025, approuvant les commandes pour le renouvellement des FORTINET 101F et proposition pour une évolution de l'infrastructure - Dépassement du douzième provisoire - Décision à prendre.**
 19. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue Arthur Oleffe, 28 – Décision à prendre.**
 20. **Convention entre la Ville de Fleurus et la S.A. CURITAS, pour la collecte des déchets textiles ménagers – Décision à prendre.**
 21. **PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Maisons Florence - Maison 1.5 - Compromis de vente - Décision à prendre.**
 22. **PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Maisons Florence - Maison 2.3 - Acte de vente - Décision à prendre.**
 23. **PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Immeuble Arezzo - Appartement A.0.4 - Acte de vente - Décision à prendre.**
 24. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Récéré Seniors", dans le cadre de l'organisation de la Fête de la Jonquille, Edition 2025 - Approbation - Décision à prendre.**
 25. **Factures DEFIBRION - Application de l'article 60 du R.G.C.C. - Décision à prendre.**
 26. **Factures VANDEN BROELE Editions - Application de l'article 60 du R.G.C.C. - Décision à prendre.**
- SÉANCE A HUIS CLOS**
27. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 08 novembre 2024, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Constat.**

28. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 18 novembre 2024, d'un maître de cours de philosophie et citoyenneté, à titre définitif – Constat.
29. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 11 décembre 2024, d'un maître de cours de morale, à titre définitif – Constat.
30. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 13 décembre 2024, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Constat.
31. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 18 décembre 2024, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Constat.
32. Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites, dans le cadre d'un mi-temps médical, du 14 janvier 2025 au 12 février 2025, à accorder à une institutrice maternelle, à titre définitif – Décision à prendre.
33. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de psychomotricité, du 20 novembre 2024 au 04 juillet 2025, à raison de 02 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi vacant – Augmentation du cadre en maternel - Décision à prendre.
34. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître d'anglais, à partir du 05 décembre 2024, à raison de 18 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, un emploi vacant - Décision à prendre.
35. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de psychomotricité, à partir du 21 novembre 2024, à raison de 02 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
36. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 20 novembre 2024, à raison de 05 P/S, dans un emploi vacant – Augmentation du cadre en maternel - Décision à prendre.
37. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 16 décembre 2024 au 20 décembre 2024, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
38. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 20 novembre 2024, à raison de 08 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
39. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 20 novembre 2024, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
40. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 26 novembre 2024, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
41. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la fin de fonctions, au 19 novembre 2024, à raison de 13 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

42. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Démission de fonctions, pour mise à la pension de retraite, à partir du 1^{er} octobre 2024, d'un professeur de violoncelle, à titre définitif – Prise d'acte.

FLEURUS, LE 15 JANVIER 2025

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

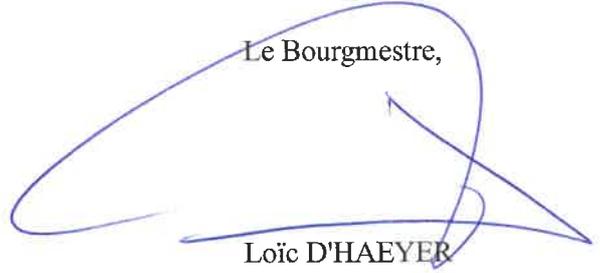
La Directrice générale f.f.,



Eva MANZELLA



Le Bourgmestre,



Loïc D'HAEYER